



## Document de stratégie: Une Alliance internationale réformée pour un CSA réformé

### Les origines de l'Alliance internationale et ses liens avec le CSA

L'Alliance internationale contre la faim a été établie à Rome en 2003 pour donner suite à la Déclaration du *Sommet mondial de l'alimentation – cinq ans après*, tenu en 2002. Intitulée « Alliance internationale contre la faim », cette déclaration reconnaissait « *l'urgente nécessité d'intensifier les efforts de tous les partenaires concernés en une alliance internationale contre la faim, afin de réaliser les objectifs du Sommet de 1996* ». Elle appelait « *toutes les parties (gouvernements, organisations internationales, organisations de la société civile et secteur privé) à intensifier leurs efforts pour agir en tant qu'alliance internationale contre la faim de façon à atteindre les objectifs du SMA en 2015 au plus tard. À cet effet, les parties devraient encourager une action coordonnée. Sans oublier la contribution d'aucune des parties, les pays devraient continuer de rendre compte des progrès accomplis au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), en tant qu'organe chargé d'assurer la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action du SMA* ».

L'Alliance internationale est une association volontaire d'organisations internationales – notamment Bioversity International, la FAO, le FIDA et le PAM – et de diverses ONG/OSC internationales, bénéficiant des services d'un secrétariat accueilli par la FAO. Ses visées sont les suivantes:

- Contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en renforçant l'engagement et l'action à l'échelon national et international pour éradiquer la faim et la malnutrition.
- Donner corps aux aspirations des pauvres et de ceux qui souffrent de la faim.
- Associer les pauvres et les affamés, en tant que partenaires à part entière, à la recherche et la mise en œuvre de solutions apportant un véritable changement dans leurs vies et dans celles des générations à venir.
- Faciliter le dialogue sur les mesures les plus efficaces pour faire reculer la faim et la malnutrition.
- Favoriser la mise en œuvre d'actions complémentaires de lutte contre la faim et la malnutrition par les gouvernements et les autres parties prenantes.

L'Alliance internationale a poursuivi ces objectifs non seulement à l'échelon mondial, mais aussi en encourageant la formation d'alliances nationales contre la faim dans les pays en développement et les pays développés. Elle a lancé et guidé les activités de ces alliances dans 32 pays (à ce jour)<sup>1</sup>. Cela représente un investissement important en capital social.

Les quatre piliers de l'action de l'Alliance internationale sont les suivants:

1. Plaidoyer: L'Alliance s'attache à recenser et promouvoir des thèmes communs pour une action de sensibilisation et de communication, et à faciliter la participation à des événements mondiaux pertinents.

<sup>1</sup> Pour d'autres renseignements et pour consulter la liste des alliances nationales, veuillez vous rendre sur le site web de l'Alliance internationale, à l'adresse [www.iaahp.net](http://www.iaahp.net)

2. Reddition de comptes: Les alliances nationales définissent leurs propres stratégies en toute indépendance, mais prennent des engagements assortis d'un calendrier précis.
3. Coordination: L'Alliance sert de centre de coordination entre ses membres et les alliances nationales; elle encourage les contacts directs et la création de réseaux entre les groupes mondiaux et nationaux.
4. Mobilisation de ressources: L'Alliance intervient pour localiser et mobiliser des fonds pour les programmes de lutte contre la faim, et dégager des possibilités de financement pour les alliances nationales.

Depuis sa création, l'Alliance internationale rend compte régulièrement de ses activités au Comité de la sécurité alimentaire mondiale, conformément à la décision prise par le CSA à sa vingt-neuvième session (2003). Le Comité s'est félicité du travail accompli par le Secrétariat, dont il a souligné le rôle fondamental dans la continuité des activités de formation et de développement des alliances nationales et de l'Alliance internationale, offrant un mécanisme utile à la mise en œuvre du Plan d'action du SMA et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Comité a noté à plusieurs reprises le nombre croissant des alliances nationales contre la faim et reconnu leurs réalisations, formulant des recommandations utiles en vue de leur renforcement. Il a également invité l'Alliance internationale à élaborer une stratégie de mobilisation de ressources (CSA 2007) dont la version finale a été mise au point par le Secrétariat de l'Alliance en décembre 2007, en consultation avec les alliances nationales.

### **Le nouveau contexte mondial et la réforme du CSA**

Les initiatives récentes liées au Cadre global d'action (CGA) et au Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, et le nouveau rôle élargi du Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé, offrent à l'Alliance internationale l'occasion de jouer un rôle déterminant au sein de cette nouvelle structure de gouvernance. Les trois principes clés de la réforme du CSA – *ouverture, solide ancrage sur le terrain et souplesse d'exécution* – vont dans le sens de la nature même de l'Alliance internationale dont l'action consiste à lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté en réunissant un large éventail de parties prenantes, à l'échelle mondiale et nationale, dans le cadre d'un partenariat mondial.

La nécessité de constituer de solides partenariats, qui rassemblent tous ceux qui interviennent au niveau national dans la lutte contre la faim et la malnutrition, est largement reconnue par tous les partisans de la réforme des structures mondiales de gouvernance pour la sécurité alimentaire. En facilitant la formation d'alliances nationales contre la faim et la création de liens entre ces initiatives, l'Alliance internationale est à même de favoriser le déploiement d'un solide réseau de partenariats nationaux. Dans ce contexte, l'Alliance et les alliances nationales peuvent apporter un soutien à la réforme du CSA en facilitant la prise en compte de la nouvelle vision du Comité, de son nouveau rôle et de ses nouvelles fonctions, au niveau des pays.

Pour remplir efficacement cette fonction, l'Alliance internationale doit renforcer ses responsabilités en matière de transparence<sup>2</sup> et de coordination, et concentrer ses efforts sur la création d'un vaste réseau d'alliances nationales solides dans les pays développés et les pays en développement, à l'appui des stratégies et des programmes nationaux pour la réduction de la faim et la sécurité alimentaire. Il est prioritaire d'affermir la capacité de l'Alliance à accomplir cette tâche,

<sup>2</sup> Pour en savoir plus sur l'événement «*Delivering on Commitments to Eradicate Hunger and Malnutrition by 2025*» organisé dans cette optique au Siège de la FAO à Rome, en octobre 2009, veuillez suivre le lien suivant:

[http://www.iaahp.net/fileadmin/templates/iaah/WFD2009/Resources/Side\\_Event\\_Docs/IAAH\\_Event\\_Report\\_FR\\_final.pdf](http://www.iaahp.net/fileadmin/templates/iaah/WFD2009/Resources/Side_Event_Docs/IAAH_Event_Report_FR_final.pdf)



pour faciliter le fonctionnement des alliances nationales et en favoriser le développement en tant qu'instruments utiles pour instaurer la sécurité alimentaire au niveau national et réaliser les objectifs du CSA. L'Alliance internationale doit également développer une coopération plus étroite avec d'autres cadres mis en place dans les pays pour lutter contre la faim et la malnutrition et favoriser la sécurité alimentaire, comme les activités dans les pays du Réseau international pour la sécurité alimentaire promu par ActionAid International, et celles de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Ces partenariats et cet effort de coopération devront être en pleine harmonie avec la recommandation du CGA prônant l'établissement de partenariats nationaux pour la sécurité alimentaire fondés sur des mécanismes et des dispositifs existants. Dans cette optique, deux des fonctions premières de l'Alliance internationale, la transparence et la coordination, seront centrées sur la mise en œuvre de la réforme du CSA au niveau des pays, notamment dans sa Phase II.

## **Propositions concernant la voie à suivre: Renforcement de l'Alliance internationale dans le cadre de la réforme du CSA**

L'Alliance internationale a été reconnue comme étant l'un des mécanismes utiles pour faciliter la mise en œuvre de la réforme du CSA, notamment au niveau des pays.

L'Alliance se trouve dans une position favorable pour contribuer aux activités de réforme du CSA. Elle peut tirer parti du réseau des alliances nationales pour aider le Comité à consolider ses partenariats et à raffermir l'appartenance, tout en renforçant la capacité de ces alliances à participer au dialogue sur les politiques et à apporter ainsi leur contribution aux rapports de pays établis pour le CSA réformé.

Le tableau ci-dessous indique la contribution possible de l'Alliance internationale à chacun des rôles du CSA réformé (en caractères gras), tels qu'ils sont énoncés dans le document relatif à la réforme du Comité et sous réserve des décisions qui seront prises par celui-ci concernant la mise en œuvre des phases suivantes.

### La contribution potentielle de l'Alliance internationale à la mise en œuvre de la réforme du CSA

#### **Phase I**

- i) **Coordination à l'échelle mondiale:** Le Secrétariat de l'Alliance internationale informera les alliances nationales des débats mondiaux en cours et leur offrira un espace de discussion neutre dans lequel celles-ci pourront exposer leurs besoins spécifiques, dans leur contexte.
- ii) **Convergence des politiques:** L'Alliance internationale s'attachera à favoriser la convergence des politiques et la coordination au niveau des alliances nationales.
- iii) **Appui et avis fournis aux pays et aux régions:** L'Alliance internationale encouragera l'application concrète des « Directives volontaires pour le droit à l'alimentation » en favorisant la création de liens entre les alliances nationales. Cela permettra à ces dernières de tirer des leçons de l'expérience des pays dans lesquels le droit à l'alimentation a été intégré dans la constitution et dans les textes législatifs d'appui.

#### **Phase II** (sous réserve de la décision finale du CSA concernant la Phase II)

- i) **Coordination aux niveaux national et régional:** L'Alliance internationale servira de pont entre le CSA et un nombre croissant d'alliances nationales. Elle contribuera

également à promouvoir la formation d'alliances régionales, telles que l'Initiative pour l'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim. L'Alliance encouragera les alliances nationales à jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des politiques, des stratégies et des programmes nationaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et à coordonner leurs activités avec celles des autres structures, notamment l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

- ii) **Promouvoir l'obligation de rendre compte et la mise en commun des pratiques optimales à tous les niveaux:** L'Alliance internationale favorisera le dialogue et facilitera la mise en place, dans les pays, de mécanismes de reddition de comptes qui seront ensuite intégrés à l'échelon mondial.
- iii) **Élaborer un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition:** L'Alliance internationale sollicitera la contribution de ses alliances nationales et prendra une part active à l'élaboration d'un Cadre stratégique mondial.

Dans ce contexte, le Secrétariat se propose d'organiser un Atelier des alliances nationales, à tenir en juin 2010 au Siège de la FAO, à Rome, et visant à définir le rôle que ces alliances peuvent jouer dans la coordination des parties prenantes au niveau des pays, et dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie et de programmes cohérents de sécurité alimentaire à l'échelon national, fondés sur des processus participatifs. La note conceptuelle ci-après illustre les modalités prévues pour l'organisation de cet atelier, son déroulement et les résultats attendus.

### **Atelier sur le rôle des alliances nationales dans le cadre de la réforme du CSA**

**Contexte:** La récente réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et les initiatives connexes, offrent à l'Alliance internationale contre la faim l'occasion de renforcer sa contribution à la lutte contre la faim, de faciliter la prise en compte, à l'échelon national, de la nouvelle vision du CSA, de son nouveau rôle et de ses nouvelles fonctions, et de favoriser le déploiement d'un solide réseau de partenariats nationaux.

L'Alliance internationale a été reconnue comme étant l'un des mécanismes utiles pour faciliter la mise en œuvre de la réforme du CSA, notamment au niveau des pays, et se trouve dans une position favorable pour contribuer à ces activités. Elle peut tirer parti du réseau des alliances nationales pour aider le Comité à consolider ses partenariats et à raffermir l'appartenance, tout en renforçant la capacité de ces alliances à participer au dialogue sur les politiques et à apporter ainsi leur contribution aux rapports de pays établis pour le CSA réformé.

Dans ce contexte, le Secrétariat souhaite organiser un Atelier des alliances nationales, à tenir en juin 2010 au Siège de la FAO, à Rome, pour faire le point de la situation, définir le rôle que ces alliances pourraient jouer dans la coordination et la promotion, dans les pays, de stratégies et de programmes nationaux cohérents de sécurité alimentaire, et étudier leur contribution potentielle à l'action du CSA réformé.

À cet effet, et en préparation de cet atelier, l'Alliance internationale anime actuellement un forum de discussion en ligne, dans le but de consulter les alliances nationales, de les associer aux préparatifs de la réunion, et d'apprécier leur intérêt réel pour les questions qui seront examinées au cours des travaux. Le Secrétariat de l'Alliance internationale invitera également les Représentants de la FAO à fournir des indications et une aide aux alliances nationales en vue de l'Atelier.



**Objectifs et résultats attendus:** L'Atelier, d'une durée de trois jours, aura pour but d'évaluer la situation actuelle des alliances nationales, notamment leurs véritables objectifs, leurs activités et leurs réalisations effectives, afin d'établir comment renforcer leur rôle potentiel dans les initiatives prises à l'échelon national dans le cadre de la réforme du CSA.

Plus précisément, les sujets de discussion seront les suivants:

- Leçons à retenir de l'expérience des alliances nationales;
- Moyens permettant de renforcer et d'institutionnaliser les processus nationaux de partenariat mis en œuvre avec succès;
- Enjeux et considérations touchant la mise en œuvre au niveau national des stratégies de réduction de la faim et de renforcement de la sécurité alimentaire;
- Participation des alliances nationales à la réforme actuelle du CSA et examen de leur rôle possible dans ce processus aux fins de l'élaboration de politiques, de stratégies et de programmes nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les résultats attendus de l'Atelier sont des leçons à retenir et des recommandations concernant le rôle effectif des alliances nationales dans le déploiement du processus du CSA à l'échelon national.

**Public cible:** L'Atelier s'adresse aux personnes suivantes:

- Aux responsables des alliances nationales actives et à leur agent de coordination, identifiés à la suite de leur participation au forum de discussion préliminaire sur le rôle que ces alliances pourraient jouer dans le déploiement du processus du CSA à l'échelon national;
- À des fonctionnaires de haut niveau des ministères concernés par la sécurité alimentaire;
- Aux Représentants permanents des pays de référence des alliances nationales participant à l'atelier;
- Au Secrétariat du CSA et à celui de l'Alliance internationale, ainsi qu'à des représentants du Secrétariat de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies et aux membres du Groupe de travail de l'Alliance internationale.

**Conception et méthodologie:** L'organisation générale de l'Atelier est de type modulaire, une séance étant consacrée à chaque intervention. Les alliances nationales disposeront de dix minutes pour illustrer leurs principales réalisations et leurs attentes quant à leur rôle possible dans les initiatives prises à l'échelon national dans le cadre de la réforme du CSA.

Les alliances nationales seront ensuite réparties en groupes de travail, qui formuleront des recommandations et examineront les propositions présentées par les alliances concernant leur rôle possible dans le cadre de la réforme du Comité.

Chaque groupe procédera ensuite à un exposé des propositions, qui sera suivi d'un débat entre experts animé par un modérateur, visant à mettre en exergue les principales considérations et les enjeux identifiés concernant la mise en œuvre, le renforcement et l'institutionnalisation (y compris la structure de gouvernance des alliances nationales).

Les modérateurs et les experts seront choisis en fonction de leurs compétences et expérience dans le domaine de la mise en œuvre des politiques.



## Feuille de route

	Activité	Calendrier proposé
1	Enquête/évaluation annuelle approfondie des activités et des besoins des alliances nationales	mars 2010
2	Échange d'informations visant à fournir aux membres, dans les pays, tous les éléments nécessaires à la définition de leurs stratégies dans le cadre de la réforme du CSA	mars 2010
3	Mise au point de la version définitive de la matrice de données annuelles sur les activités des alliances nationales	avril 2010
4	Forum de consultation en ligne avec les alliances nationales concernant leur rôle possible dans le cadre de la réforme du CSA	mai 2010
5	Atelier des alliances nationales: leçons à retenir et recommandations/propositions concernant le rôle possible des alliances nationales dans le cadre de la réforme du CSA	juin 2010
6	Suite donnée aux résultats de l'Atelier et préparation d'un document à l'intention du CSA	septembre 2010
7	Présentation de la proposition émanant des alliances nationales et examen des plans de mise en œuvre à l'échelon national dans le cadre de la réforme du CSA	octobre 2010